



Bulletin Municipal

Septembre 2014

Réalisé par les membres de la Commission Information Communication
Marie-Christine Bastie, Agnès Rull, Patrice Beauvilain, Gaëlle Nono, Muriel Charles-Macé,
Coordination Mairie : Nathalie Abdellaoui

Mot du Maire



Pour les enfants de nos écoles et leur famille, cette rentrée est à nouveau marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Alors que cette réforme implique, depuis septembre 2013, des changements d'organisation importants et des coûts supplémentaires pour la commune, j'ai voulu que nous préparions pour la seconde année, ce nouvel emploi du temps avec toute la sagesse nécessaire.

Ainsi, il est le fruit de concertations multiples avec nos agents communaux, le monde éducatif et associatif.

Ce lourd travail de mise en place, mené avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme par nos services dès la première année d'application, nous a permis de faire vivre un rythme différent au bénéfice de nos enfants.

Nous en avons déjà découvert certains effets bénéfiques l'année passée, avec un bilan positif, et nous en découvrirons encore pour cette année en restant vigilants dans nos évaluations d'aujourd'hui.

Ce bulletin vous présente l'aménagement des temps périscolaires que nous proposons pour l'année scolaire 2014-2015, dans le cadre de la réforme.

Qu'il s'agisse de l'initiation aux arts plastiques, à la musique, à la pratique d'un sport ; qu'il s'agisse des ateliers ludiques et créatifs du midi ; l'ensemble de ces dispositifs municipaux, développé en lien étroit avec les divers intervenants, vise un même objectif : **aider chaque enfant à trouver la voie qui l'aidera à grandir et à se construire.**

Je forme le vœu que pour tous les élèves Gardouchois, cette nouvelle année scolaire soit couronnée de succès.

Je leur souhaite, ainsi qu'à leur famille, une bonne rentrée !

Olivier GUERRA
Maire de Gardouch

ERRATUM concernant le premier bulletin municipal paru en avril 2014

Monsieur Jean-Claude ROUQUET ne fut pas cité dans l'article en hommage aux Conseillers sortants.

Monsieur ROUQUET était Conseiller Municipal, délégué à plusieurs commissions telles que :
Le CCAS, Le Comité des Fêtes, Impôts, Hers/Ariège, Voirie et travaux

Madame Nadine ROUGE, quant à elle, est déléguée aux Commissions suivantes :
Le SDEGH, Appels d'offres, Canal du Midi

Nous leur présentons toutes nos excuses.

GROUPE SCOLAIRE CLAUDE NOUGARO

LES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires est entrée en vigueur, pour la municipalité de Gardouch, en septembre 2013 avec un bilan positif.

Dans un premier temps, seuls les agents communaux ont assuré les activités de 16 heures à 16 h 45 : Gisèle, Céline, Michèle, Sylvette, rejointes par Angéline, Emploi d'Avenir et Damien, titulaire du B.A.F.A.

En cours d'année, Gisèle, Céline et Angéline ont passé la partie théorique de ce brevet et devraient d'ici 2015 être également titulaires du B.A.F.A.

L'association 1+1 a rejoint le temps périscolaire le 3 février 2014, proposant 7 activités différentes entièrement prises en charge par la Mairie de 16 heures à 17 heures : théâtre, percussions, arts plastiques, musique assistée par ordinateur, écriture, anglais et capoeira.

Pour cette rentrée 2014-2015, le fonctionnement sera le même. L'équipe communale sera rejointe par Elodie, bibliothécaire, pour une animation autour de la lecture. Ainsi de septembre à décembre, les activités proposées seront :

pour les primaires :

Damien : jeux collectifs
 Gisèle : arts plastiques
 Céline : jeux de société
 Elodie : bibliothèque

pour les maternelles :

Michelle Goûter
 Sylvette et
 Angéline Jeux collectifs

Le temps du goûter est privilégié procurant aux plus jeunes un moment de détente et de calme.

L'apprentissage des rythmes scolaires se fera en douceur, en augmentant progressivement les temps d'activités.

En janvier 2015, l'association 1+1 rejoindra l'équipe municipale avec des activités qui vous seront dévoilées d'ici la fin de l'année.

Il est important de rappeler que la municipalité a tenu à renouveler, cette année encore, la gratuité totale de ce temps périscolaire.

Notons que le coût de la garderie est de 14 € par mois pour un enfant, 21 € par mois pour 2 enfants et 26 € par mois pour 3 enfants.

	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi		Vendredi
7h30 - 9h00	Garderie Municipale		Garderie Municipale	Garderie Municipale	Garderie Municipale		Garderie Municipale
9h00 - 12h00	Classe		Classe	Classe	Classe		Classe
12h00 - 12h30	Garderie Municipale		Garderie Municipale	Garderie Municipale	Garderie Municipale		Garderie Municipale
12h00 - 13h45							
13h45 - 16h00	Classe		Classe		Classe		Classe
16h00 - 17h00	Sortie ou Temps Périscolaire	A.P.C. 16h00-16h45	Sortie ou Temps Périscolaire		Sortie ou Temps Périscolaire	A.P.C. 16h00-16h45	Sortie ou Temps Périscolaire
17h00 - 18h30	Sortie ou Garderie Municipale		Sortie ou Garderie Municipale		Sortie ou Garderie Municipale		Sortie ou Garderie Municipale

Education Nationale :

 Temps scolaire

A.P.C. - Aide Pédagogique Complémentaire

Action Communale :

 Temps extrascolaire

 Temps d'Activités Périscolaires

Restauration scolaire

Nous avons tenu à conserver une qualité de prestation au sein de la cantine, c'est pourquoi l'école bénéficie d'un « restaurant » scolaire.

L'appellation restaurant est très importante, les enfants mangent des repas préparés par nos agents communaux (Irène, Pierrette et Estelle), avec des produits frais et de qualité.

Tarifs 2014/2015	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
1 jr/semaines	17.00 €	34.00 €	43.50 €
2 jrs/semaines	34.00 €	68.00 €	87.00 €
3 jrs/semaines	51.00 €	102.00 €	130.50 €
4 jrs/semaines	68.00 €	136.00 €	174.00 €
Repas exceptionnel	4.00 €		

Repas à domicile

De la même manière, la Municipalité a souhaité apporter un service de plus aux Gardouchois.

Nos aînés (plus de 70 ans) ainsi que les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier du PORTAGE DES REPAS directement à leur domicile, en tenant compte des spécificités médicales des régimes.

La demande se fait à la Mairie, sur présentation d'un certificat médical pour les personnes à mobilité réduite. Le coût de ce service est de 6.60 € par repas.

Les Transports scolaires

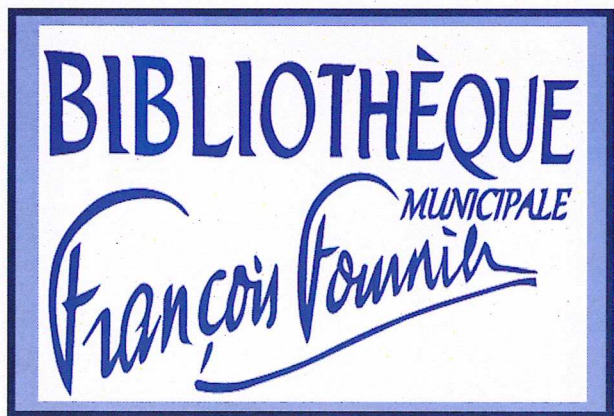
Le transport scolaire est gracieusement assuré par le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site Internet du Conseil Général :

www.haute-garonne.fr – rubrique « transport scolaire gratuit »

Les cartes de transport non réclamées en Mairie seront retournées avant la fin du mois de Novembre 2014 au :

Conseil général de la Haute Garonne
Direction des Transports
1 Boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9
Tél : 05.34.33.47.00



La Bibliothèque Municipale

est faite pour vous

elle s'adresse à vous

La bibliothèque est située dans l'école Claude Nougaro, vous y accédez par la rue Alain Savary, elle est ouverte à tous et en libre accès. Elle vous propose un espace jeunesse et un espace adulte organisés autour du livre et un espace multimédia avec deux ordinateurs en libre accès.

Envie d'emprunter un livre, besoin de conseils, suggestions d'achats, besoin de réviser, de préparer un exposé, réaliser un CV+ une lettre de motivation... la bibliothèque met à votre disposition de la documentation et une sélection de sites internet pour vous y aider.

Mais la bibliothèque c'est bien plus que cela, nous vous accueillons aussi pour vous retrouver entre amis, discuter, échanger, se poser un instant pour lire, assister à une animation, rechercher une recette de cuisine, lire les quotidiens sur internet (version gratuite), découvrir notre offre de presse mais pourquoi pas aussi si vous le souhaitez apporter des jeux et y jouer, partager une partie de cartes !

Bien évidemment nous ne possédons pas tous les ouvrages, sur tous les thèmes différents c'est pourquoi quand nous sommes en mesure de vous aider nous faisons notre possible pour y arriver en faisant appel à la Médiathèque Départementale du Conseil Général de la Haute-Garonne, qui nous fournit tous les 9 mois environ 1200 documents différents (romans, textes lus, romans sentimentaux, romans du terroir, albums, DVD et CD jeunesse, mangas, comics, littérature VO, documentaires...)

Alors vous voyez la Bibliothèque est faite pour vous !

Quelques chiffres :

Depuis son ouverture le 23 Janvier 2012,

La bibliothèque François FOURNIER comptabilise 428 adhérents dont 387 actifs répartis sur Gardouch et les communes environnantes.

N'hésitez-pas à venir pousser la porte de votre bibliothèque François FOURNIER

Structure d'accueil pour nos enfants

POUR LES TOUS PETITS

La Municipalité a souhaité adhérer au R.A.M. (Relais d'Assistante Maternelle), donc sur Gardouch, un lundi matin par mois à 8h45, Salle François Mitterrand, une intervenante du R.A.M. organise des activités, propose des conseils à l'ensemble des Assistantes Maternelles et des parents qui le souhaitent.

Permanences d'information :

Le lundi et vendredi à 14h-18h

Le Mardi 14h – 18h30

Le Jeudi 14h30 – 19h

Pour les contacter :

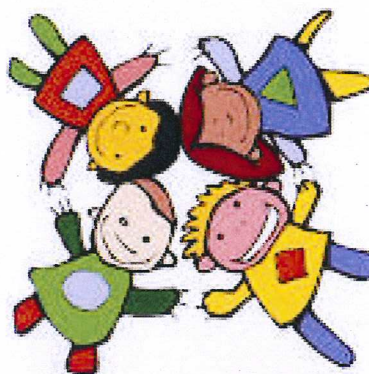
R.A.M.

2a chemin du Tracas

31290 Villefranche de Lauragais

Tel : 05.61.17.60.99

Mail : ram@mairie-villefranchedelauragais.fr



Les FRANCAS - Centre de loisirs

POUR LES 3/6 ANS

La Mairie de Gardouch est en partenariat avec l'organisme des Francas.

Elle met à disposition depuis de nombreuses années, les locaux de l'école pour l'accueil des 3/6 ans du Canton Villefranchois dont nous faisons partie.

Ce partenariat se fait pendant le temps des vacances scolaires.

Ceci est un réel avantage pour les parents, du fait de la proximité du lieu d'accueil.

POUR LES 6/14 ANS

Le centre de loisirs se situe à la Briqueterie à Mourvilles Hautes qui fonctionne toute l'année, les mercredis et vacances scolaires sauf vacances de Noël.



Adresse :

15 avenue de Verdun
31290 Villefranche de Lauragais

Contact:

Laurence CADAUX

Courriel :

francasville@wanadoo.fr

LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Samedi 13 Septembre 2014 a eu lieu la 6^{ème} édition du Forum des Associations à Gardouch.

Différentes associations Gardouchoises se sont réunies à la Salle François Mitterrand pour accueillir et renseigner de nouveaux adhérents. Notamment l'association 1+1



Ainsi que le Volley, Badminton, Football ; la Danse (classique, jazz) avec l'AFR, la musique (solfège, piano), le Tarot.



Mais également une association caritative « Ecole pour Tous Ziniaré ».

LA FOIRE DE LA SAINT JEAN

Malgré une météo un peu incertaine, une soixantaine d'exposants étaient présents lors du traditionnel vide grenier du 29 Juin dernier.



La célèbre saucisse grillée au feu de bois accompagnée de frites a connu un réel succès.....

L'ambiance chaleureuse et festive de ce vide grenier avec la troupe de danses occitanes



Crédit photos Comité des Fêtes

La Foire de la Saint Jean et la Ronde du Muguet sont organisées par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Municipalité.

Nous tenons d'ailleurs à les féliciter pour l'organisation, toujours réussie, des animations phares de la commune.

La fête locale et sa mounjetado n'est pas une mince affaire et sans la bonne volonté de chacun et les petites mains bénévoles, il serait impossible de mettre en place et d'assurer ces manifestations qui animent sans aucun doute la vie de notre village.

Nous invitons celles et ceux qui le souhaitent à venir rejoindre l'équipe dynamique du Comité des Fêtes pour la programmation de la fête locale

Prochaine manifestation

Notre Fête Locale du 7 Novembre au 9 Novembre 2014

La vie à Gardouch c'est aussi cela

Témoignage d'un Gardouchois.....

« Pour la deuxième année consécutive, les voisins des « quatre cantous » se sont réunis, le 21 juin, autour d'un repas sur le principe de l'auberge Espagnole. Au menu, spécialités locales ou plus exotiques, accompagnées de détente, rencontre, partage et bonne humeur.

Les salades et boissons fraîches étaient toutefois au rendez-vous pour répondre au 32° de cette chaude journée. C'est dans cette ambiance familiale (plus de 50 personnes, avec les enfants) que les convives ont savouré ce moment, à leur rythme...

Sieste pour les uns, pétanque pour les autres, ou encore discothèque improvisée en plein air pour quelques courageux (fête de la musique oblige!) ont ponctué cette journée qui aura laissé, à n'en pas douter, quelques bons souvenirs à tous et l'envie de revivre ces moments privilégiés. »

Frédéric

Les repas de quartiers.... Tout un esprit de convivialité, d'ouverture sur les gens qui nous entourent, le temps d'un moment, d'un repas ou chacun fait profiter de sa bonne humeur, de son savoir vivre.

Un célèbre slogan représente assez bien cet esprit ...
« Venez comme vous êtes »



A cette occasion, la Municipalité vous rappelle que pour l'organisation de repas privés elle met gratuitement à disposition des Gardouchois des tables et des chaises.

Vous pouvez venir vous renseigner et remplir un formulaire de demande de matériel auprès de l'équipe administrative de la Mairie.

En espérant vivement que cette belle initiative des résidents des « 4 cantous » fasse des émules.

C'est aussi cela Gardouch

Le maintien des commerces pendant les vacances

La Municipalité a toujours accordé de l'importance aux commerces gardouchois.

Ainsi, en accord avec nos boulangers (Monsieur et Madame DIAZ), Monsieur le Maire a accepté de prendre le relais en proposant un dépôt de pain à la Mairie.

Vous avez pu, de ce, fait continuer à acheter du pain frais pour vos petits déjeuners et vos repas. Le personnel administratif de la Mairie a joué le rôle de commerçant, avec le sourire, pendant trois semaines, du mardi au vendredi.

Remerciements et témoignages de sympathie ont clôturé ces trois semaines de vente en boulangerie.

LES JEUNES ONT LA PAROLE !

Des Conseils Municipaux d'Enfants ou de Jeunes permettent aux jeunes de donner leurs idées et de participer à la réalisation de leurs projets.

Ils fonctionnent en général à peu près sur le modèle des Conseils Municipaux adultes.

C'est un apprentissage à la citoyenneté qui permet aux jeunes de s'intéresser à leur village, à leurs voisins, à leur région, à leur pays. Cela les oblige à écouter, regarder et s'exprimer. Cette citoyenneté peut prendre de nombreuses formes : respect d'autrui, respect de l'environnement, voter, monter une association...

Le CMJ est une assemblée qui réunit, à Gardouch, des enfants de **9 à 13 ans**.

Il est composé de 15 membres (par niveaux scolaires ; **3 en CM1, 4 en CM2, 4 en 6^{ème}, 4 en 5^{ème}**) et les élections ont lieu **tous les deux ans**.

Le **CMJ est un lieu de discussions, de réflexions et de propositions**.



Les conseillers se réunissent plusieurs fois par an en **séances plénières** avec le Maire et ses Adjointes.

Ils travaillent ensuite en **commissions** pour mettre au point, avec les services municipaux compétents, les projets qu'ils ont décidés ensemble.

Trois projets ont été menés par les jeunes conseillers de Gardouch :

- 1. Skate Park :** Devant le montant avancé par les premiers devis reçus pour la réalisation du Skate Park, cette commission a jugé ce projet beaucoup trop coûteux pour une commune de la taille de Gardouch.
- 2. Jumelage :** Le Jumelage souhaité par la deuxième commission a bien avancé. Il convient maintenant de poursuivre la recherche d'une commune de la taille de la notre, possédant elle aussi un CMJ, et qui veuille bien de ce rapprochement.
- 3. Tournoi multi-activités :** Le Tournoi multi-activités s'est déroulé fin juin et a été, selon l'avis des participants, une vraie réussite. Il conviendra donc à la future équipe de le pérenniser.

Souhaitons-leur la bienvenue

En cette fin d'été, nous avons le plaisir de compter parmi les commerces présents sur la commune, de nouveaux arrivants.

Depuis le 02 mai 2014, **Le Vieux-Pressoir** route de Mirepoix a rouvert ses portes.

Véronique et Marie-Jo FERRANDEZ-PAYEN
ont le plaisir de vous accueillir dans leur
Restaurant-Pizzeria

Tous les jours sauf le Lundi toute la journée et le
Mercredi soir



C'est à l'emplacement de l'ancienne station service, qu'un établissement de restauration rapide a vu le jour.



LA PIZZA GAULOISE

M.DARMIGNY, résidant sur Gardouch, vous propose diverses pizzas, sandwichs, salades, boissons et autres, à consommer sur place ou à emporter.

Voilà un autre facteur de convivialité et de service de proximité sur Gardouch.

Ce tout nouvel artisan a de l'ambition avec de nouveaux projets de services à vous proposer sur son emplacement.

Acheter des légumes de saison sur Gardouch est à nouveau possible

Le parking de l'Espace François Mitterrand accueille un nouveau commerce, une fois par semaine pendant toute l'année.



**Les Mercredis
de 9h00 à 19h00
Mr DEVILLE et Mme GRAFT
Producteurs locaux de légumes.**

A leur stand, vous trouverez des légumes frais, de saison, produits directement de leur ferme.

Un autre service de proximité pour que la vie à Gardouch soit des plus agréables,

Réservez leur un accueil respectueux et souhaitons leur prospérité.

Quelques aménagements réalisés pour faire de Gardouch un village harmonieux et agréable

Gardouch, membre de la Communauté de Communes Cap Lauragais, est un village en plein essor urbain, il était donc primordial de prévoir des zones de stationnement plus importantes afin que le cœur du village soit le plus accessible possible.

La création d'un parking communal autour de la Maison de Santé, permettant ainsi d'étendre l'Espace François Mitterrand et d'aménager l'accès au lotissement de la Terlenque, mais également la sécurisation de l'aire de jeux.



Le réseau électrique de ce parking a été renforcé, grâce à l'appui du SDEHG31, notamment par la mise en place d'un coffret électrique plus adapté et essentiel pour l'animation et le dynamisme du bourg, telle que la fête locale avec ses orchestres, ses forains; la foire de la Saint Jean avec son vide grenier et ses animations.

Il s'avère utile aussi pour les commerces ambulants présents sur la commune

L'éclairage public, quant à lui, a été renforcé grâce à l'installation de plusieurs candélabres sur l'ensemble de la commune.

SDEHG – Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute Garonne



D'après les conseils de la voirie départementale, afin de permettre la fluidité de la circulation et faciliter entre autre le réapprovisionnement de nos commerçants, une zone LIVRAISON a été matérialisée au sol par une croix jaune au niveau de l'Avenue du Lauragais.

Vous pouvez y stationner pour une durée maximale de 10 minutes.

L'embellissement de notre commune est l'un des principaux souhaits de la Municipalité et cela commence par l'entrée du village.



Chemin de la Palanque, le terrain communal en friche avec des amas de terre disgracieux a fait place à un endroit entretenu



Le nouveau massif créé au carrefour de l'axe principal de Gardouch et du lotissement Saint Ferréol



Le Poids Public



Le centre du village, avec l'Espace François Mitterrand, son aire de jeux et le parvis de la Mairie



L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour les nouveaux arrivants,

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

L'inscription se fait en Mairie en vous munissant de :

- votre pièce d'identité
- un justificatif de domicile.

N'oubliez pas que le vote est à la fois un droit et un devoir civique.

LES DEFIBRILLATEURS

La Mairie, Le Gymnase, La Maison des Associations en sont équipés.

Le défibrillateur s'adapte à n'importe quel scénario, donc ne pas hésiter à l'utiliser.

- Il n'y a aucun risque d'utilisation inappropriée
- Facile d'accès
- Vous n'êtes pas seul, vous serez guidé par une marche à suivre vocale
- Pensez à composer le 15 ou le 18 pour demander des secours



Prévention et Secours Civique de Niveau 1(PSC1)

Organismes de formation aux gestes de premier secours:

- **La Croix Rouge française :**
71 chemin des Capelles
31300 Toulouse
Tel : 05.61.31.56.06
Site : irfss-midi-pyrenees.croix-rouge.fr
- **Union Départementale des Sapeurs Pomp**
6 Boulevard Déodat de Séverac
BP 60327
31773 Colomiers Cedex
Tel : 05.62.13.20.22
Courriel : udsp31@wanadoo.fr
- **Comité Français de secourisme de la Haute-Garonne – CFSPC :**
70 boulevard Matabiau
31000 Toulouse
Tel : 05.61.62.56.42
Site : cfs31.unblog.fr
- **Association Française Midi Pyrénées Secours – AFPS :**
53 avenue de Grande Bretagne –appt 50
31300 Toulouse
Tel : 05.61.89.71.15
Site : midi-pyrenees-secours.org
- **Antenne à Villefranche de Lauragais :**
134 TER rue de la République
31290 Villefranche De Lauragais
Tel : 05.81.97.51.61

LA TAILLE DES HAIES

Afin d'éviter des accidents, il est obligatoire de procéder à l'entretien des haies.

Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur le trottoir (poussettes, personnes âgées ou handicapées ou même les enfants etc.).

Elle peut également toucher des fils conducteurs aériens (EDF, France Telecom, ...) ou masquer des panneaux de signalisation routière.

Dans tous les cas, la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale soit limité, il en est de même pour les clôtures végétales mitoyennes.

(Article L. 2212 4 du code général des collectivités territoriales).

NUISANCES SONORES

Votre voisin possède un animal canin qui aboie souvent, trop souvent à votre goût....

Il faut savoir que l'aboiement est considéré comme un bruit normal que peut causer l'animal, en revanche la loi sanctionne les propriétaires qui ne prennent pas toutes les mesures afin d'éviter une gêne pour le voisinage (articles R1131-31, R 1337 à R 1337-10 du Code de la Santé Publique).

Avant de contacter la Mairie, pour dénoncer des nuisances sonores, quelques règles simples peuvent mettre fin à cette gêne.



1. Instaurer un dialogue avec votre voisin, sans animosité, lui faire comprendre que le bruit causé par son animal provoque une réelle gêne.
Trouver une solution pour que la fréquence des aboiements diminue.
2. Si votre voisin n'a pas solutionné le problème, lui notifier votre statut de victime par rapport aux aboiements perpétuels de son animal par lettre recommandée avec Accusé de Réception.
3. Si vos démarches ne donnent rien, à ce moment là, contactez le secrétariat de la Mairie pour obtenir un rendez-vous à la permanence du Maire.

Le 23 septembre, 6 nouvelles chaînes de la TNT arrivent chez vous.

En effet, à partir de cette date, s'ouvrira la dixième phase de déploiement, qui concernera principalement les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Si vous n'effectuez pas cette manipulation, vous risquez de ne plus recevoir certaines chaînes de la TNT.

Si vous résidez en habitat collectif, vous devez contacter votre syndic dès à présent pour vous assurer que l'antenne de réception collective a bien été adaptée pour l'arrivée des nouvelles chaînes de la TNT.

Que faire en cas de perte durable de réception de la télévision ?

En raison des modifications techniques opérées sur les émetteurs de télévision, il est possible que certains téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau doivent adapter leur matériel, soit en adaptant leur antenne, soit en passant à un mode de réception alternatif (Satellite, Adsl, fibre optique ou câble).

Des aides financières sont prévues et attribuées par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) :

- **Adaptation de l'antenne vers un autre émetteur**
Aide d'un montant maximal de **120€ TTC**
- **Passage à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau** (Satellite, ADSL, fibre optique, câble)
Aide d'un montant maximal de **250 euros TTC**

Les résidences principales et secondaires sont éligibles, en habitat individuel ou collectif.

Comment s'informer ?

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficultés pour capter les chaînes après le 23 septembre, contactez l'ANFR :

Par téléphone : au **0970 818 818**
Du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)

Sur internet : **www.recevoirlatnt.fr**

Des informations sur l'arrivée des nouvelles chaînes sont également disponibles sur **www.csa.fr/r7-r8**
site du CSA : **www.csa.fr/r7-r8**

Changements d'horaires



Gardouch
en lauragais

✉ 34 rue de la république
☎ 05-61-81-60-97
📧 mairie@gardouch.fr

LA MAIRIE

Le Lundi et le Vendredi :	9h00 – 12h00 13h30 – 17h00
Le Mardi et le Jeudi :	9h00 – 12h00 13h30 – 19h00
Le Mercredi :	9h00 – 12h00
Le Service Urbanisme :	Lundi toute la journée Le Vendredi de 9h00 à 12h00

Les horaires de la permanence du Maire ont changé.
Monsieur Le Maire reçoit sur rendez-vous les Mardis et Jeudis à partir de 17h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE *François Fournier*

✉ 6 rue Alain Savary
☎ 05-61-45-53-93
📧 bibliotheque.gardouch@orange.fr

Nouveaux horaires :

Le Mardi	de 16h00 à 18h30
Le Mercredi	de 09h30 à 12h30 de 14h00 à 19h00
Le Jeudi	de 16h00 à 18h30
Le Vendredi	de 16h00 à 18h30
Le Samedi	de 09h30 à 12h00

